



5^e RÉUNION MINISTÉRIELLE SUR LA SITUATION DE LA SÉCURITÉ ET DE LA PAIX À L'EST DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Luanda, République d'Angola

12 octobre 2024

COMPTE-RENDU

1. Sous la Facilitation de la République d'Angola, la 5^e Réunion Ministérielle entre la République Démocratique du Congo et la République du Rwanda s'est déroulée à Luanda, le 12 octobre 2024.
2. Les délégations étaient dirigées par S.E. Mme. Thérèse Kayikwamba Wagner, Ministre d'État, Ministre des Affaires Étrangères, Coopération Internationale et Francophonie de la RDC et S.E. M. l'Ambassadeur Olivier J.P. Nduhungirehe, Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale du Rwanda; S.E. l'Ambassadeur Tête António, Ministre des Relations Extérieures de la République d'Angola, a conduit la délégation angolaise.
3. Au cours de la réunion, les Ministres ont analysé les derniers développements depuis la dernière Session Ministérielle, du 14 septembre 2024. Dans ce contexte, ils ont considéré ce qui suit :

A) Cessez-le-feu

Les Ministres ont réitéré l'appel aux Parties en conflit à l'Est de la RDC sur la nécessité de respecter le cessez-le-feu du 4 août 2024 ;

B) Plan Harmonisé pour la Neutralisation des FDLR et le Désengagement des Forces/Levée des Mesures Défensives du Rwanda (Plan Harmonisé)

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Thérèse Kayikwamba".

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Olivier J.P. Nduhungirehe".

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Tête António".

- (i) La délégation de la République du Rwanda a réitéré son soutien au **Plan Harmonisé**, conformément au rapport du 29 et 30 août des Experts en Renseignement et présenté pendant la Réunion Ministérielle du 14 septembre 2024;
- (ii) La délégation de la République Démocratique du Congo a présenté une proposition sur le **Plan Harmonisé**, ayant réitéré sa position concernant la simultanéité et la concomitance de sa mise en œuvre ;

4. Face à ce qui précède, les Ministres ont validé les activités et les responsabilités contenues dans le **Plan Harmonisé** et ont décidé de :

- (i) Charger la Facilitation de préparer avant le **26 octobre 2024**, un projet de **Concept des Opérations (CONOPS)** basé sur les contributions des Parties, en tenant compte des préoccupations des uns et des autres ;
- (ii) Convoquer une réunion d'Experts le **30 octobre 2024**, à Luanda pour examiner le CONOPS préparé par la Facilitation.

C) Mécanisme de Vérification *Ad-hoc Renforcé*

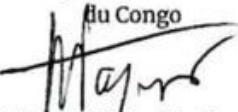
5. Les Ministres ont décidé que :

- (i) La RDC et le Rwanda soumettent à la Facilitation jusqu'au **15 octobre 2024**, les noms de leurs Officiers de liaison respectifs qui doivent intégrer le Mécanisme de Vérification *Ad-hoc Renforcé (MVA-R)*. Les frais y relatifs seront pris en charge par leurs pays respectifs ;
- (ii) Ils ont également décidé de procéder au lancement officiel du MVA-R à Goma, RDC, au plus tard le **05 novembre 2024**.

6. Les Ministres se sont convenus de la tenue d'une prochaine réunion ministérielle à une date à déterminer afin d'examiner le rapport des Experts sur le CONOPS.
7. Les Ministres se sont également accordés à continuer à travailler sur les questions sécuritaires en suspens ayant trait au projet d'Accord de Paix proposé par le Facilitateur.

Fait à Luanda, le 12 octobre 2024.

Pour la République Démocratique
du Congo



S.E. Mme Thérèse Kayikwamba
Wagner
Ministre d'État, Ministre des
Affaires Étrangères, Coopération
Internationale et Francophonie

Pour la République
d'Angola



S.E. M. l'Ambassadeur Téte António
Ministre des Relations Extérieures

Pour la République
du Rwanda



S.E. M. l'Ambassadeur Olivier
J. P. Nduhungirehe
Ministre des Affaires
Étrangères et de la
Coopération Internationale